Image not found or type unknown

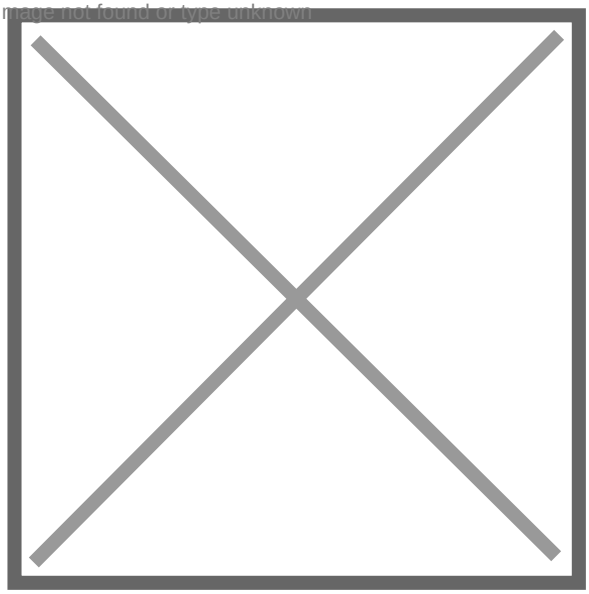

Suite de mon message du 07.06 concernant vehicule vole

Par **jasmine1471**, le **10/06/2008** à **23:10**

bonjour, merci pour votre réponse rapide,
je suis assurée en belgique et effectivement ce qu il était important pour moi de savoir c est si je pouvais refuser la restitution du véhicule, car le délai de 30 jours est bien dépassé mais je n avais pas encore reçu de proposition d indemnisation, ce véhicule n avait que 2000 km et les conditions générales prévoit le remboursement du prix du véhicule neuf si ce celui ci n est pas âgé de - de 6 mois
je peux donc refuser la restitution de mon véhicule?
merci et bonne journée

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés